



Le guide pratique
de la Fête
de la Musique

MERCREDI 20 JUIN

ALSACE

En vente chez votre marchand de journaux

Législatives L'Alsace va-t-elle confirmer son ancrage à droite ?

Il y a un mois, l'Alsace offrait son meilleur score à Nicolas Sarkozy. Avec huit sortants sur neuf dans le Bas-Rhin et six sortants dans le Haut-Rhin, comment la droite va-t-elle négocier ces législatives ? La gauche bénéficiera-t-elle du vote utile ?

Dans la foulée d'une présidentielle, les législatives renforcent traditionnellement la majorité du nouveau président. En l'occurrence la gauche. Sauf qu'à l'exception des deux grandes villes, Strasbourg et Mulhouse, l'Alsace a voté à contre-courant du reste de la France. Les électeurs vont-ils confirmer leur vote ou, au contraire, donner un coup de pouce à la majorité de François Hollande, pour lui permettre de mener son programme à bien ?

Des élus dès dimanche ?

À 48 heures du premier tour, tout pronostic est hasardeux. En 2007, au plus fort de la vague bleue, 11 élus se réclamant de l'UMP, Parti radical et Nouveau centre, avaient été élus dès le 1^{er} tour dont Alain



En attendant le premier tour, dimanche...

Photo Denis Sollier

Ferry (Molsheim) – qui ne se représente plus – et le Sundgauvien Jean-Luc Reitzer, à plus de 60 %. Au 2^e tour, à l'exception du socialiste Armand Jung (Strasbourg 1), tous les députés de la Majorité alsacienne l'avaient emporté, y compris Jean-Philippe Maurer, d'une courte tête, à Strasbourg 2.

En prenant en compte le seul 1^{er} tour de la présidentielle, aucun sortant ne pourrait être élu dimanche soir. Ces résultats lais-

saient entrevoir neuf triangulaires UMP-FN-PS, trois duels UMP-FN dans l'extrême nord et l'extrême sud de la région, et trois duels PS-UMP à Strasbourg. Mais tout dépendra de la mobilisation des électeurs... Au 2^e tour, Nicolas Sarkozy a obtenu plus de 60 %, voire plus de 70 % des voix, dans 11 circonscriptions sur 15. Le résultat était plus serré, en sa faveur, à Mulhouse/Habsheim et à Strasbourg nord. Mais François

Hollande était en tête à Strasbourg 1 et à Strasbourg 2. Ce sont les territoires urbains qui suscitent le plus d'espoir à gauche, jusqu'à Colmar...

Le fort vote, à droite, dans le monde rural, devrait faciliter l'élection de sortants bien implantés. Tous sont prudents. D'abord parce que les circonscriptions, à l'exception de celles de Colmar et de Saverne, ont été modifiées par le redécoupage de 2010 (voir les cartes dé-

taillées publiées dans *L'Alsace* ces derniers jours). Et nul ne peut dire comment les électeurs vont s'y retrouver. Ensuite, la plupart des candidats de la Majorité alsacienne et de la Majorité présidentielle ont face à eux, outre les concurrents du MoDem, du FN, du Front de gauche, des représentants de partis fantaisistes, créés pour bénéficier du financement politique. Par ailleurs, on suivra les « Pirates », apparus en Alsace après s'être implantés en Allemagne...

Combien de femmes ?

Au-delà du rapport majorité-opposition, ces élections permettront de jauger le poids respectif des socialistes et écologistes, de soupeser celui des centres et de trancher les querelles au sein de la Majorité alsacienne, à Colmar et à Haguenau. Reste la question de la parité. Combien de femmes élues députées ? On n'en voit pas apparaître de nouvelle dans le Haut-Rhin où il n'y a qu'une sortante, la Mulhousienne Arlette Grosskost. Sauf à considérer que Colmar bascule à gauche... Une, deux, voire trois femmes ont une chance potentielle de l'emporter dans le Bas-Rhin. Où tous les sortants sont des hommes.

Yolande Baldeweck

Ce qu'il faut savoir

Les bureaux de vote seront ouverts dimanche de 8 h à 18 h, dans toute l'Alsace, sauf dans les circonscriptions de Strasbourg 1, Strasbourg 2 et Strasbourg 3 où ils fermeront à 20 h.

Il y a 153 candidats en Alsace, 95 dans le Bas-Rhin et 58 dans le Haut-Rhin. La campagne électorale se terminera demain soir, à minuit. Pour être élu au 1^{er} tour, un candidat doit obtenir un nombre égal à 50 % des suffrages, représentant un quart des électeurs inscrits.

Si aucun candidat n'est élu, un second tour sera organisé le 17 juin. Pour se présenter, les candidats doivent totaliser un nombre de suffrages égal à 12,5 % des inscrits. Le cas échéant, le deuxième ou... les deux premiers peuvent être repêchés. Au second tour, la majorité relative suffit.

Remboursement forfaitaire

Les inscriptions pour le second tour débiteront le lundi 11 juin pour se terminer le mardi 12 juin à 18 h. La loi accorde un remboursement forfaitaire des dépenses de campagne (qui sont plafonnées à 47 000 €, plus 0,15 € par habitant), aux candidats qui ont obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au 1^{er} tour.

Le suppléant, VRP du député, rarement dauphin

Représentant du député dans sa circonscription, le suppléant doit être prêt à remplacer un député en cas de décès ou de nomination. Le poste peut être une rampe de lancement, ou pas.

« Nulle autre fonction que celle de suppléant ne prépare mieux un élu à la fonction de député », affirme sur son site internet Laurent Furst. Le maire de Molsheim est, il est vrai, candidat à la succession d'Alain Ferry, après avoir été son suppléant pendant dix ans. Second du député socialiste Armand Jung, Eric Elkouby confirme qu'être suppléant est « une bonne rampe de lancement » : « Le but, c'est de bien connaître la machine et les dossiers au cas où on est amené à remplacer le député, en cas de décès ou de nomination – au gouvernement, au Conseil constitutionnel, etc. »

Le jeune (38 ans) adjoint au maire de Strasbourg, également conseiller général, a la particularité d'être aussi l'attaché parlementaire d'Armand Jung. Autant dire que ce professionnel de la politique n'ignore rien des arcanes du pouvoir, que ce soit en Alsace ou à Paris. Il se défend toutefois de préparer la succession : « Notre ticket – un député et son remplaçant – fait aujourd'hui pleinement campagne pour la victoire le 17 juin. Pour le suppléant, l'important est de toujours savoir garder sa place, à savoir représenter l'élu dans sa circonscription et relayer les inquiétudes du terrain. »

« Occuper le terrain »

« On n'est pas là pour faire de l'ombre au député, mais pour être sa roue de secours et occuper le terrain », renchérit Eugène Schnebelen, suppléant de Jean-Luc Reitzer lors de ses deux derniers mandats. « Avant le redécoupage, la circonscription était très grande – 130 km de long – et d'une composition sociologique très différente entre les zones frontalières de la Suisse et les vallées vosgiennes. Je m'occupais de la région de Thann, où je dirige



l'opposition municipale, et Jean-Luc Reitzer de celle d'Altkirch. Mais il fallait aussi remplacer le député dans les réunions de sapeurs-pompiers ou d'anciens combattants, où il ne pouvait être présent. C'est clair qu'il faut être un peu extraverti et aimer les gens pour être suppléant », reconnaît-il.

Présidente de la communauté de communes du Pays d'Erstein, Al-

bertine Nuss assurait aussi un « relais géographique » pour Antoine Herth. « On fait remonter les préoccupations, pour que le député ne soit pas déphasé, par rapport à une réalité qui ne pourrait être que parisienne. Mais c'est aussi une porte d'entrée pour avoir des réponses sur certains sujets, comme lors de la suppression de la taxe professionnelle », confirme-t-elle.

Si être suppléant est ainsi un bon entraînement pour un aspirant député, ce n'est nullement une garantie de le devenir. Sur la grille de départ des législatives en Alsace, Laurent Furst est le seul suppléant à viser le siège de son prédécesseur, alors que quatre députés sortants ne se représentent pas dans le Bas-Rhin.

Calife à la place du calife

Certains ont bien tenté d'être calife à la place du calife, comme Étienne Wolf, suppléant de François Loos, devenu président de l'Ademe, ou encore Jean Rottner, le maire de Mulhouse qui lognait le fauteuil d'Arlette Grosskost. Mais l'UMP, à Haguenau, a préféré désigner une femme, afin d'alléger les amendes dont le mouvement doit s'acquitter pour non-respect de la parité. Nicole Thomas va essayer de succéder à François Loos et Sophie Rohfrisch à Yves Bur. Toujours au nom de la féminisation de la vie politique (*), mais aussi parce qu'elles ont un poids politique dans leur territoire, les députés

sortants Eric Straumann et Jean-Luc Reitzer ont choisi respectivement Brigitte Klinkert et Pascale Schmidiger comme suppléantes. Sans provoquer d'animosité de la part des suppléants écartés.

« J'ai 60 ans, et si j'avais voulu faire une carrière politique, elle est derrière moi, estime Eugène Schnebelen. De plus je dirige une entreprise de 300 personnes. Avec le député, nous étions davantage dans la complémentarité technique que dans la relève de génération, telle qu'affichée par Arlette Grosskost avec Olivier Becht. » Également chef d'entreprise, Roland Wagner avait, quant à lui, aidé Eric Straumann à devenir député de Colmar en 2007. Mais après son échec aux municipales en 2008, il a mis son activité politique entre parenthèses. « Si des suppléants sont devenus députés, comme Marylise Lebranchu, d'autres ne sortiront jamais de l'ombre », résume Eric Elkouby.

De notre bureau parisien, Simon Barthélémy

(*) Contrairement au conseil général, la loi n'impose pas de prendre un suppléant du sexe opposé.

Ils recrutent et vous informent !

les 7 et 8 juin
de 10h à 18h
Place de la Réunion
- MULHOUSE -



www.le-parcours.fr

Rejoignez-nous sur f